



**SYNDICAT
Professionnel
de la noix
& du cerneau
de Noix du
Périgord**



Document à transmettre à :
l'Organisme de Défense et de Gestion

**SYNDICAT PROFESSIONNEL DE LA NOIX ET DU
CERNEAU DE NOIX DU PERIGORD**
PERRICAL – 46600 CREYSSE
Tél : 05.65.32.22.22
E-mail : contact@noixdupericord.com

NOIX DU PERIGORD

DECLARATION D'IDENTIFICATION

Article D 644-1 du code rural

Document à transmettre avant le **30 juin de l'année de récolte**

Date de réception par l'Organisme de Défense et de Gestion :

Noix du Périgord

Le cahier des charges de l'AOC concernée en vigueur et ses éventuelles mises à jour est disponible sur le site Internet de l'INAO : www.inao.gov.fr

RENSEIGNEMENTS SUR L'OPERATEUR

Identité de l'opérateur

NOM et PRENOM ou RAISON SOCIALE de l'entreprise

N°SIRET :

Adresse

tél.....

fax.....

e-mail.....

Nom, prénom du/des responsable(s) de l'entreprise
Dans une structure impliquant plusieurs responsables (par exemple un GAEC), chacun des responsables de l'entreprise doit être mentionné et devra signer l'engagement

Qualité du/des responsable(s)

Activité de l'opérateur :

I- Producteur.....

II- Producteur-expéditeur
(Producteur pratiquant la vente directe, dans des emballages à son propre nom)

III- Expéditeurs
Organisation de Producteurs

Négociant



SYNDICAT
Professionnel
de la noix
& du cerneau
de Noix du
Périgord



Document à transmettre à :
l'Organisme de Défense et de Gestion

SYNDICAT PROFESSIONNEL DE LA NOIX ET DU
CERNEAU DE NOIX DU PERIGORD
PERRICAL – 46600 CREYSSE
Tél : 05.65.32.22.22
E-mail : contact@noixdupérigord.com

NOIX DU PERIGORD

DESCRIPTION DE L'OUTIL DE PRODUCTION

Description par activité

(par activité, cocher les cases et fournir les annexes correspondantes)

I- Producteur :

1-Description des parcelles : joindre la Déclaration de Noyers (imprimé A1 annexé)

2-Noix fraîches : oui non

3-Conditions de séchage noix sèches

Séchage naturel..... Séchage par ventilation d'air chaud et sec

4- Entreprise d'expédition et de transformation des noix en AOC :.....

II- Producteurs-Expéditeurs :

1. joindre la Déclaration de Noyers (imprimé A1)

2. indiquer le ou les produits pour lequel (s) vous souhaitez être habilité pour l'AOC

Noix fraîches
Noix sèches
Cerneaux

3- Conditions de séchage

Séchage naturel..... Séchage par ventilation d'air chaud et sec

4- Conditions de stockage noix fraîches, noix sèches et cerneaux après le 01/03 N+1

A- Maîtrise de température

Descriptif matériel

B- Maîtrise de l'hygrométrie

Descriptif matériel



SYNDICAT
Professionnel
de la noix
& du cerneau
de Noix du
Périgord



Document à transmettre à :
l'Organisme de Défense et de Gestion

SYNDICAT PROFESSIONNEL DE LA NOIX ET DU
CERNEAU DE NOIX DU PERIGORD
PERRICAL – 46600 CREYSSE
Tél : 05.65.32.22.22
E-mail : contact@noixdupericord.com

NOIX DU PERIGORD

ENGAGEMENT DE L'OPERATEUR

je m'engage à :

* respecter les conditions de production et à fournir les documents déclaratifs définis par le cahier des charges

* réaliser les autocontrôles et me soumettre aux contrôles internes et à ceux prévus par le plan de contrôle

* supporter les frais liés aux contrôles susmentionnés

* accepter de figurer sur la liste des opérateurs habilités

* informer l'ODG reconnu pour l'appellation d'origine concernée, de toute modification le concernant ou affectant les outils de production ;
Cette information est transmise immédiatement à l'organisme de contrôle agréé.

* Je prends acte que la présente déclaration vaut acceptation:
- de figurer sur la liste des opérateurs habilités ;
- de la communication de données nominatives me concernant à l'ODG, à l'organisme de contrôle agréé et à l'INAO.

Je certifie que ma déclaration d'identification comportepages (annexes comprises)

Fait le :

nom du/des responsable(s) de l'entreprise ou de son représentant

signature(s)

cachet (s) (éventuels) de l'entreprise